

BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin par personne à retourner :

- **par courrier**
OIEau – CNFME
22 rue Edouard Chamberland
87 065 LIMOGES Cedex
- **par fax**
05 55 11 47 01
- **par email**
inscription@oieau.fr

L'Office International de l'Eau est une association Loi 1901, déclarée en tant qu'organisme de formation sous le n°74870006087 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
SIRET : 314 901 729 00033 – N° TVA : Fr 833 1490 17 29

INSCRIPTIONS
Après réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir convention et convocation 15 jours avant le début de la journée

REDUCTION SNCF
Pour bénéficier d'une réduction de 20% sur un A/R en 1^{ère} ou 2^{ème} classe sur le réseau France Métropole, demandez-nous un coupon réduction

ANNULATIONS
En cas d'annulation moins de 15 jours avant le début de la journée, 80% du prix d'inscription sera facturé. Les remplacements seront admis à tout moment. Les demandes d'annulation et de remplacement devront être formulées par écrit (courrier ou télécopie).

Tarif : 439€ HT/participant

Réf. : JT32 12A

Micropolluants et stations d'épuration urbaines

27 mars 2012 – Paris / Espace St Martin

PARTICIPANT

M. – Mme – Mlle NOM : PRENOM :

POSTE OCCUPE : DATE DE NAISSANCE :/...../.....

TEL : EMAIL :
En indiquant mon adresse email, j'accepte son utilisation par l'OIEau pour l'envoi de documents

SOCIETE

NOM : **Cadre réservé à l'OIEau N°référence client :**

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE : PAYS :

TEL : FAX : EMAIL :
En indiquant mon adresse email, j'accepte son utilisation par l'OIEau pour l'envoi de documents

SIRET : TVA : CODE NAF.....

Responsable formation

M. – Mme – Mlle NOM : PRENOM :

TEL : EMAIL :
En indiquant mon adresse email, j'accepte son utilisation par l'OIEau pour l'envoi de documents

Personne en charge du dossier

M. – Mme – Mlle NOM : PRENOM :

TEL : EMAIL :
En indiquant mon adresse email, j'accepte son utilisation par l'OIEau pour l'envoi de documents

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de la société à laquelle doit être envoyée la convocation)

Pour tout paiement par un tiers, si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu au 1er jour de la formation vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation

NOM : **Cadre réservé à l'OIEau N°référence client :**

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE : PAYS :

TEL : FAX : EMAIL :
En indiquant mon adresse email, j'accepte son utilisation par l'OIEau pour l'envoi de documents

SIRET : TVA : CODE NAF.....

INSCRIPTION DANS LE CADRE DU DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Indiquer la répartition des heures de formation

- Sur le temps de travail : heures
- Hors du temps de travail : heures
- Sur le plan de formation : heures

Fait à, le/...../.....

CACHET et SIGNATURE
Prénom, NOM et qualité du signataire

MICROPOLLUANTS ET STATIONS D'EPURATION URBAINES

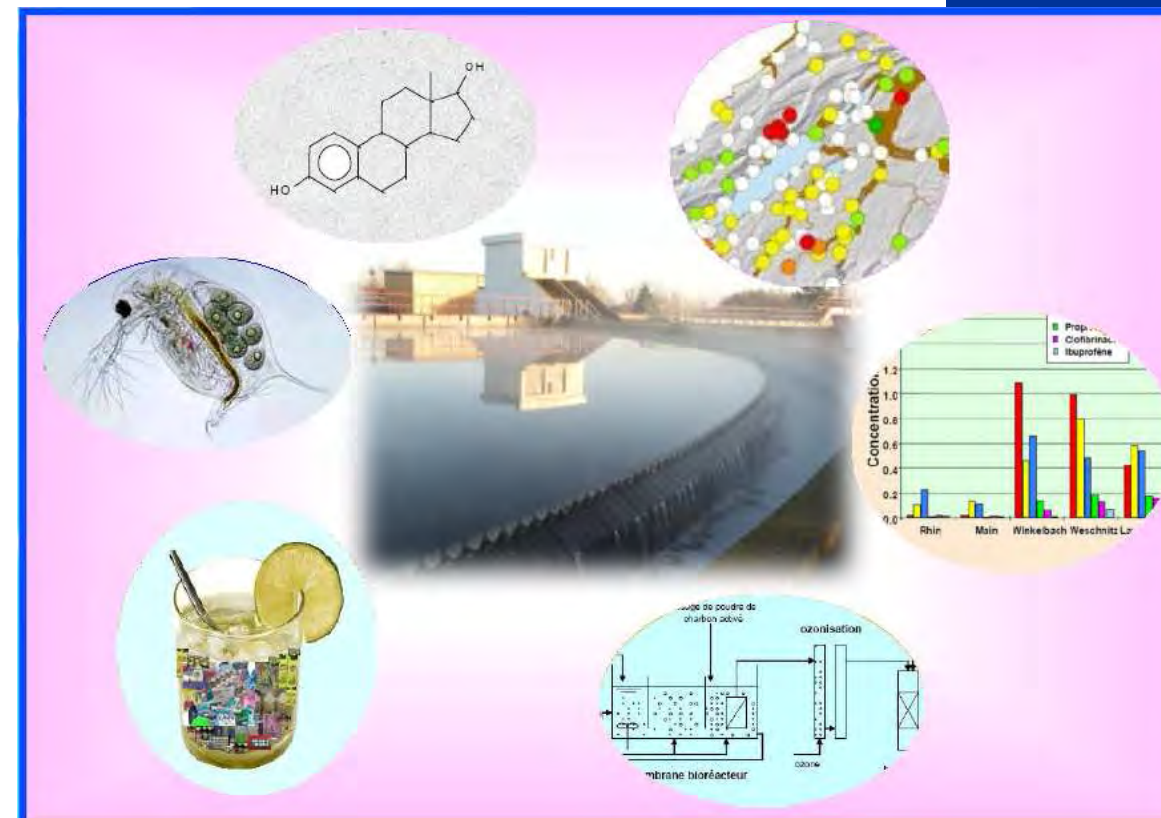
Problématiques et enjeux des filières eaux et boues

Réf. : JT32 12A

le mardi 27 mars 2012

Espace St Martin

199 Bis Rue Saint Martin
75 003 Paris Cedex



DIF
Formation éligible dans le cadre d'un plan de formation ou d'un DIF

Les derniers textes réglementaires traduisent l'enjeu que représente l'objectif de la restauration du bon état écologique et chimique des milieux aquatiques d'ici 2015. Celui-ci passe par une réduction des rejets de micropolluants dans les eaux tels que les pesticides, les médicaments, les métaux lourds, les solvants ou encore les détergents.

Parmi ces substances, un certain nombre d'entre elles, dites « prioritaires », ont été identifiées comme perturbant la physiologie des organismes aquatiques et devront faire l'objet à l'échéance 2015 d'un traitement adapté dans les stations de traitement des eaux usées dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau.

De vastes programmes de mesure sont actuellement en cours sur l'ensemble du territoire français sous l'égide du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et une réflexion est engagée quant aux performances des traitements existants et à la mise en place de nouveaux procédés.

Objectifs de la journée :

- Faire un état des connaissances sur la présence des micropolluants dans les STEP
- Connaître les évolutions réglementaires envisagées
- Connaître l'efficacité des procédés conventionnels et les voies de recherche

Au programme de la journée :

- Contexte réglementaire actuel et à venir
- Quantification des micropolluants
- Procédés conventionnels de traitement et voies de recherche
- Impact ecotoxicologique des micropolluants
- Micropolluants et valorisation agricole des boues

Public :

- Responsables de services Assainissement
- Experts du domaine de l'épuration des effluents urbains

Moyens pédagogiques

Présentations Power Point
 Exposés avec études de cas et retours d'expérience
 Questions/Réponses avec les participants
 Progression pédagogique du programme
 Interventions d'experts des domaines concernés

Remise d'une documentation pédagogique
 Accès à J+1 au téléchargement des présentations pendant une période de 3 mois

Café d'accueil le matin
 Déjeuner sur place inclus le midi

Journée technique de l'Office International de l'Eau

Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau

8h30

Accueil des participants

9h00

Contexte réglementaire

- Plan d'action micropolluants
- Réglementation actuelle
- Evolutions réglementaires : circulaire d'avril 2010 - autosurveillance

Vincent FERSTLER, MEEDDM

9h45

Problématique de la quantification des micropolluants

- Présence des micropolluants émergents dans les rejets
- Sources et origines des principaux micropolluants visés
- Problématique de prélèvement
- Mesures des concentrations et flux

Marina COQUERY, CEMAGREF

10h15

Questions/Réponses

10h30

Pause

10h45

Performances des procédés conventionnels et voies de recherche

- Procédés biologiques
- Procédés physico-chimiques
- Procédés intensifs (boues activées, biofiltration)
- Technologies pour le traitement spécifique des micropolluants en STEP

Christian ABEGGLEN, VSA

11h 45

Impact ecotoxicologique des micropolluants contenus dans les effluents de STEP

- Intérêts des approches biologiques dans la prise en compte des cocktails de polluants
- Stratégies expérimentales d'évaluation de l'écotoxicité des effluents de STEP : tests actuellement utilisés – hiérarchisation des essais (paramètres globaux et spécifiques)
- Exemples d'application
- Limites de la démarche : difficulté d'intégration de certains composés

Laure CHANDERELLE, INERIS

12h15

Questions/Réponses

12h30

Déjeuner

14h00

Etat de la réglementation sur la valorisation agricole des boues

- Approche réglementaire actuelle dans le cadre d'une valorisation agricole
- Evolution réglementaire : mise en place du fond national de garantie
- Système de traçabilité informatique des épandages
- Scénarii d'évolution de la réglementation européenne

Vincent FERSTLER, MEEDDM et Nicolas JEANMAIRE, OIEau

14h20

Niveau de concentration des micropolluants dans les boues au sein de la filière de traitement

- Retours d'expérience du projet AMPERES

Marine COQUERY, CEMAGREF

14h45

Quid des boues et de leur valorisation en agriculture

- Type de micropolluants retrouvés dans les boues
- Dynamique des micropolluants au sein des filières de traitement des boues
- Devenir et impact des micropolluants après épandage : quels risques pour la filière agricole ?

Dominique PATUREAU STEYER, INRA-Narbonne

15h15

Questions/Réponses

15h30

Pause

15h45

La maîtrise d'ouvrage face à ces évolutions : le SIAAP

- Prise en compte des problématiques de surveillance des micropolluants contenus dans les rejets (réseau et milieu naturel) – retours d'expérience
- Evolution des conventions de raccordement des industriels sur le réseau collectif
- Etat actuel de la réflexion et orientations sur les futures installations

Michel GOUSAILLES / Vincent ROCHER / Aïcha JAIRY, SIAAP

16h45

Questions/Réponses

17h00

Clôture de la journée

Nicolas JEANMAIRE, Office International de l'Eau

RENSEIGNEMENTS



Ghislaine FERRE

Tél. : 05 55 11 47 70
 Email : g.ferre@oieau.fr

Fax : 05 55 11 47 01
 www.oieau.org/cnfme

Se rendre à l'Espace Saint Martin



- Voiture**
- P1 : Parking GTM Saint-Martin 252, rue Saint-Martin
 - P2 : Parking Beaubourg 31, rue Beaubourg
 - P3 : Parc Sébastopol 43 b, bd de Sébastopol
- Autobus**
- Lignes N° 29 - 38 - 75
- Métro**
- M1 : Rambuteau (sortie rue du Grenier St-Lazare)
 - M2 : Bienne Marcel
 - M3 : Réaumur Sébastopol
 - M4 : Arts-et-Métiers
 - M5 : Les Halles
- RER**
- Châtelet-les-Halles

